

OBJET :	INTERCOMMUNALITE
Del-301123_008/ 5.7.1	Approbation du partenariat de Projet Territorial des Solidarités avec le Département de Loire-Atlantique.

Par délibération en date du 18 octobre 2023, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Sèvre et Loire a approuvé le partenariat de Projet Territorial des Solidarités avec le Département de Loire-Atlantique.

Le Département en sa qualité de chef de file « est chargé d'organiser les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à l'action sociale, de développement social et à la contribution à la résorption de la précarité énergétique, l'autonomie des personnes, la solidarité des territoires » selon la loi 2014-58 du 27 janvier 2014.

Le projet territorial des solidarités (PTS) est une démarche partenariale fédérant les acteurs de la solidarité autour des enjeux d'action sociale de proximité et destinée à faciliter la lisibilité des actions et la coordination des interventions autour des différentes politiques publiques des solidarités, dans la continuité de la dynamique de l'accueil social universel.

Formalisé et soumis à la signature des partenaires, le projet territorial est un document d'engagement permettant d'inscrire durablement la démarche territoriale autour des priorités définies collectivement. Il constitue également un levier pour définir la coordination avec les autres démarches partenariales complémentaires à l'œuvre sur le territoire.

La coordination de ces démarches permet de répondre à plusieurs enjeux :

- Lisibilité sur les places et rôles de chacun ;
- Coordination des actions et des compétences,
- Efficience avec mutualisation possible des instances de gouvernance et documents.

Conformément à cet engagement, le projet territorial des solidarités de l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) Le Loroux-Botttereau-Vallet est aujourd'hui soumis à validation dans les communes du territoire de la CCSL.

Le PTS porte sur les enjeux suivants :

- Offrir à la population des conditions d'accueil social et médico-social faciles à repérer et coordonnées
- Bien vivre sur le territoire ;
- Accompagner les initiatives favorisant les parcours de vie et promouvoir l'autonomie.

Vu les articles L.3211-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Vu le Code de l'action sociale et des familles.

Vu la Délibération n°D20231018-12 du Conseil communautaire de la CCSL en date du 18 octobre 2023 approuvant le Projet Territorial des Solidarités avec le Département de Loire-Atlantique.

Considérant les stratégies, schémas et plans d'actions du Département de Loire-Atlantique en matière d'égalité des droits, d'insertion, de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, d'action sociale de proximité, d'enfance familles.

Considérant le projet territorial des solidarités de l'EDS Le Loroux-Botttereau-Vallet annexé à la présente, finalisé avec les partenaires, engagés autour du Département, constituant un comité de pilotage et un comité technique, et qui prend appui sur les travaux engagés avec les acteurs impliqués.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

APPROUVER le Projet Territorial des Solidarités du territoire de l'Espace Départemental des Solidarités Le Loroux-Botttereau-Vallet annexé à la présente.

- AUTORISER M. Le Maire ou son représentant à signer le PTS.

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 30 novembre 2023,

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean Teurnier



MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à 19 heures, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	<i>Pouvoirs</i>
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
GO	Dominique	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie	x			
PADIOLEAU	Anne		x		<i>Jean Teurnier</i>
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent	x			
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle		x		<i>Bernard Lambert</i>
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 21

Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	23-nov-23
Début de séance	19h02
Fin de séance	21h37